



GRAINES VOLTZ

Société Anonyme au capital de 1 370 000 €.
Siège social : 1, rue Edouard Branly, 68000 Colmar.
333 822 245 R.C.S. Colmar (85 B 260).
Exercice social : du 1^{er} octobre au 30 septembre.

Colmar, le 31 janvier 2019

Communiqué de presse

Communiqué de mise à disposition du rapport financier annuel au 30 septembre 2018

La société annonce avoir mis à la disposition du public et déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers son rapport financier annuel au 30 septembre 2018 intégrant le rapport sur le gouvernement d'entreprise 2018.

Le rapport financier annuel intégrant le rapport sur le contrôle interne peut être consulté sur le site internet de la société à l'adresse "www.graines-voltz.com" dans la rubrique « **Finances** ».

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 MARS 2019 MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES

Les actionnaires de la société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui se tiendra 21 mars 2019 à 09 heures au siège de la société, 1, rue Edouard Branly à (68000) COLMAR.
L'avis de réunion valant avis de convocation comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions sera publié au BALO

Les documents prévus par l'article R.225-83 du code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- ✓ tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité,
- ✓ tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la société pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'Assemblée.